

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

71080  
Objet

Subvention exception-  
nelle à la société  
"Les Houettes de  
ROYAN".

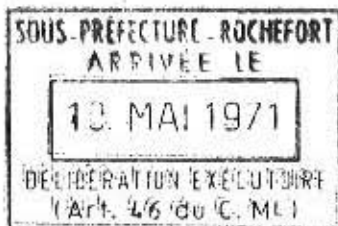
DATE DE CONVOCATION

26 avril 1971

DATE D'AFFICHAGE

26 avril 1971

Nombre de conseillers  
en exercice ..... 27  
Nombre de présents ..... 20  
Nombre de votants ..... 24



# Extrait du Registre des Délibérations

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante et onze  
le trente avril à 20 heures 30  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M<sup>e</sup> DUFOUR

Etaient présents : MM. DUFOUR, TETARD, Melle FOUCHÉ, MM. STIPAL,  
BUJARD, COLLE, NAULIN, LARGETEAU, MONTRON, RIVIERE, LACHAUD,  
DOMECQ, BROTEAU, BERLAND, LANDRY, BOUCHET, BARRIERE, PAPEAU,  
Mme FAVIERE

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BARDE par M<sup>e</sup> DUFOUR  
DELAIR par M. MONTRON  
Mme BIDEAU par M. TETARD (jusqu'à 22 heures)

Absents : MM. TAP par M. BOUTET.

de LIPKOWSKI, Maire  
DOIREAU, BUCHET.

M LANDRY

a été élu Secrétaire.

La Commission de la Jeunesse et des Sports du 15 avril 1971 a pro-  
posé d'attribuer à la Société "Les Houettes de ROYAN" une subvention  
exceptionnelle de 500 F pour l'organisation du 5 au 16 juillet 1971  
d'un nouveau stage de moniteurs d'éducation physique et sportive  
1er degré - 1ère année.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la demande présentée,

Vu la proposition de la Commission Jeunesse et Sports,

DECIDE :

- d'attribuer à titre exceptionnel, une subvention de 500 F  
(cinq cents francs) à la Sté des Houettes de ROYAN pour lui  
permettre d'organiser du 5 au 16 juillet 1971, un stage de  
moniteurs d'éducation physique et sportive, 1er degré, 1ère année  
sous l'égide de la Fédération Sportive et Culturelle de France.
- 4 d'imputer la dépense correspondante au chapitre 945 article 657  
"Crédit Réserve" du Budget Primitif 1971.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
L'Adjoint Délégué,



*M. Landry*